

Contenir nos dépenses tout en préserv

Comme celui de 2009, le budget primitif (BP) 2010 s'annonçait particulièrement difficile ; il devait intégrer les incertitudes et les contraintes liées aux réformes en cours (taxe professionnelle, collectivités locales...).

La municipalité a décidé, avec prudence mais ambition, de maintenir la qualité de ses services et des aides financières et humaines apportées aux associations et aux écoles, et de participer par ses investissements à la relance de l'économie locale.

Pour investir, la ville a dû dégager un autofinancement conséquent (plus de 600 000 € soit près de 8 %) de son budget de fonctionnement. Ceci a été rendu possible :

- par une pression fiscale mesurée et modérée mais obligatoire puisque 45 % des recettes proviennent des impôts sur les ménages ; dans le même temps, malgré les menaces qui pèsent sur ses ressources (réforme de la taxe professionnelle et sa compensation), Clermont communauté continue de participer au quart du budget alors que l'État par un désengagement continu ne contribue qu'à 12 % des recettes municipales ;

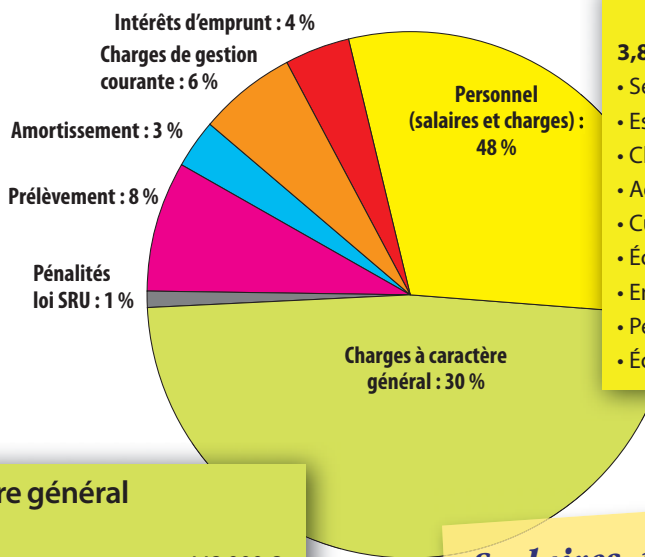
- par des dépenses de fonctionnement contenues (suppression d'un festival de musique par exemple) qui doivent permettre de réaliser de réelles économies tout en préservant le dynamisme et la qualité des services proposés aux Cébazaires.

La section de fonctionnement s'équilibre en

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Personnel

3,847 M€ dont :

• Service technique	599 314 €
• Espaces verts	454 828 €
• Chantier d'insertion	145 885 €
• Administratif et social	709 287 €
• Culture	334 573 €
• École de musique	385 458 €
• Enfance Jeunesse	451 214 €
• Petite enfance	335 263 €
• Écoles et conciergeries	229 883 €

Charges à caractère général

2,32 M€ dont :

• Eau, énergie et carburants	442 000 €
• Entretien bâtiments et matériels	220 000 €
• Assurances	100 000 €
• Location de matériel	100 000 €
• Fournitures et matériels	115 000 €
• Événementiels culturels	660 000 €
• Alimentation resto scol./ ALSH	98 000 €
• Fournitures scolaires, petite enfance, jeunesse	52 620 €
• Animations scolaires, petite enfance, jeunesse	21 350 €
• Transports scolaires, petite enfance, jeunesse	26 100 €

Scolaires, petite enfance, jeunesse :

1,705 M €

soit 21, 75 % du BP de fonctionnement

ant la qualité des services

recettes et en dépenses à 7 839 642 euros.

SÉMAPHORE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services

911 000 € dont :

- Billetterie culturelle210 000 €
- Inscriptions école de musique60 000 €
- Inscriptions L'île aux calins et CAF300 000 €
- Inscriptions ALSH, resto scol. et CAF325 000 €

Remboursements divers : 2 %

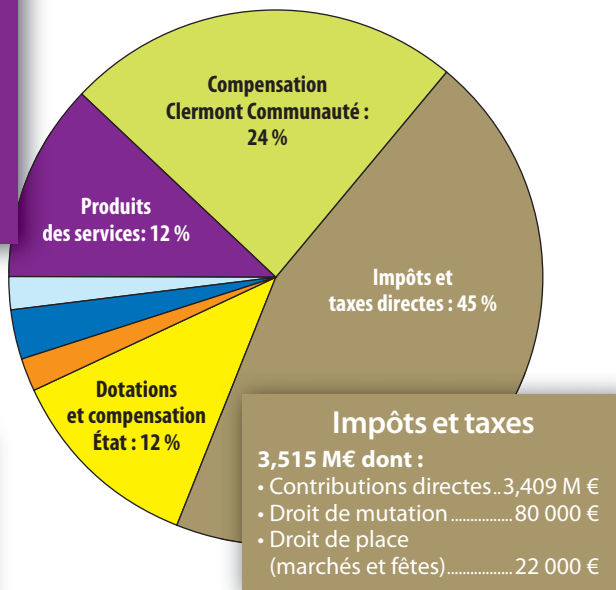
Subventions de fonctionnement : 3 %

Produits de gestion courante : 2 %

Gestion courante

126 440 € dont :

- 43 000 € de locations de salles pour réunions, séminaires et congrès



Impôts et taxes

3,515 M€ dont :

- Contributions directes...3,409 M €
- Droit de mutation80 000 €
- Droit de place (marchés et fêtes)22 000 €

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

■ CCAS de Cébazat	100 000 €
■ Amicale Laique	7 231 €
■ Amicale Laique section volley	17 000 €
■ Amicale des sapeurs pompiers	1 370 €
■ Amicale des sapeurs pompiers	3 900 €
<i>(exceptionnelle pour les 150 ans)</i>	
■ Amis de l'Hôpital Nord	195 €
■ Anciens combattants UNC	150 €
■ Anciens combattants ARAC	150 €
■ Association des donneurs de sang bénévoles Cébazat/Blanzat	330 €
■ Association L'Espoir	329 €
■ AVF Accueil	406 €
■ CAVA	290 €
■ CCAS Chanat	120 €
■ Cébazat Activités Loisirs	400 €
■ Cébazat Commerce Artisanat	415 €
■ Cébazat Commerce Artisanat	2 000 €
<i>(exceptionnelle pour l'organisation d'une animation en partenariat avec la Ville)</i>	
■ Cébaz'Tempo	800 €
■ Cébazat Tennis Club	786 €
■ Cébazat Sports	8 210 €
■ Club Regain	1 000 €
■ Comité des fêtes	20 000 €
■ Comité de jumelage	2 000 €
■ Comité social du personnel communal ..	15 000 €
■ Les Uns Parfaits	500 €
■ Modélisme Nautique Cébazaire	200 €
■ Office Clermontois Jeunesse et Loisirs (cartes Citéjeune)	1 600 €
■ PEP Clermont-Fd	100 €
■ Pétanque de Cébazat	165 €
■ Pétanque de Cébazat	700 €
<i>(exceptionnelle pour les concours régionaux)</i>	
■ Société de chasse Saint-Hubert	300 €
■ Société de pêche La Vallée du Bédât	528 €
■ Collège de Gerzat	3 000 €
■ Aide Humanitaire Haïti	3 000 €

Les chiffres clés du BP 2010

• Budget global	9 559 234 €
• Budget de fonctionnement	7 839 642 €
• Budget d'investissement	2 320 008 €
dont autofinancement	600 416 €
• Annuité d'emprunt	694 500 €
soit par habitant	88,15 €

TAUX 2010

Taxe d'habitation	16,67 %
<i>soit une hausse de 1 % en 2010</i>	
Taxe foncier non bâti	105,71 %
<i>soit une hausse de 1 % en 2010</i>	
Taxe foncier bâti	15,22 %
<i>soit une hausse de 2,78 % en 2010</i>	

Continuer d'investir pour participer à la

La section d'investissement s'équilibre en

Pour continuer de vivre et de participer au développement de l'agglomération clermontoise, une commune comme Cébazat doit maintenir ses investissements ; ceci est d'autant plus vrai en période de difficultés économiques où l'investissement des collectivités doit permettre la relance de l'économie locale. En plus d'un autofinancement important, le budget 2010 récolte les fruits d'une gestion anticipée et prévoyante des équipes municipales antérieures. 27 % des recettes d'investissement proviennent de la vente de terrain ou de remboursement d'études dans le cadre de l'éco quartier Les trois fées et du parc tertiaire Les Montels.

BALAYEUSE



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Études et travaux

251 500 € :

- Travaux de voirie 135 000 €
- Diagnostic Réseaux Eau Potable 15 000 €
- Travaux au complexe Sportif de la Prade 20 000 €
- Travaux bief - avenue de la République 50 000 €
- Éclairage public (part communale), illumination 31 500 €

Travaux parc Pierre-Montgroux

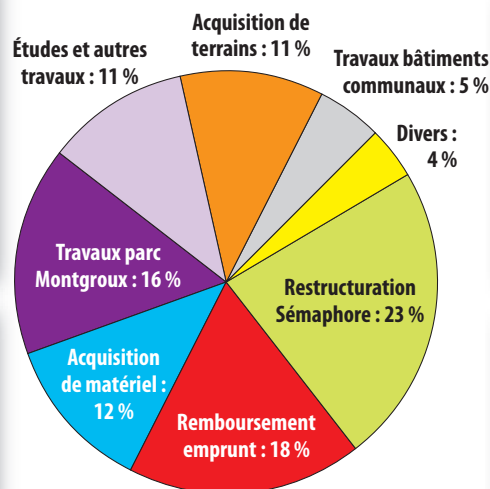
374 500 € :

- Travaux extension 250 000 €
(auquel s'ajoutent 285 740 € de provision sur le budget 2009)
- Nouveaux jeux 62 500 €
(auquel s'ajoutent 29 000 € de provision sur le budget 2009)
- Nouveaux sanitaires 62 000 €

Acquisition de matériels

276 486 € :

- Instruments école de musique 10 000 €
- Balayeuse 140 000 €
- Camion 22 500 €
- Module cuisine ALSH (été) 6 250 €
- Mobiliers scolaires, petite enfance, jeunesse 11 228 €
- Matériels divers 86 508 €



Bâtiments communaux

121 460 € :

- Toiture école Pierre-et-Marie-Curie 35 000 €
- Toiture maison du parc 50 000 €
- Espace séminaire La Prade 25 330 €
- Divers 11 130 €

Restructuration Sémaphore

520 000 € :

- Aménagement scénique 283 405 €
- Travaux pour économie d'énergie 151 228 €
- Réfection gradins 23 920 €
- Acquisition matériels 61 447 €

Cadre de vie, développement durable :

803 228 €

soit 34,6 % du BP d'investissement

Scolaires, petite enfance, jeunesse :

124 978 €

soit 5 % du BP d'investissement

relance de l'économie locale

recettes et en dépenses à 2 320 008 euros.

EXTENSION PARC PIERRE-MONTGROUX

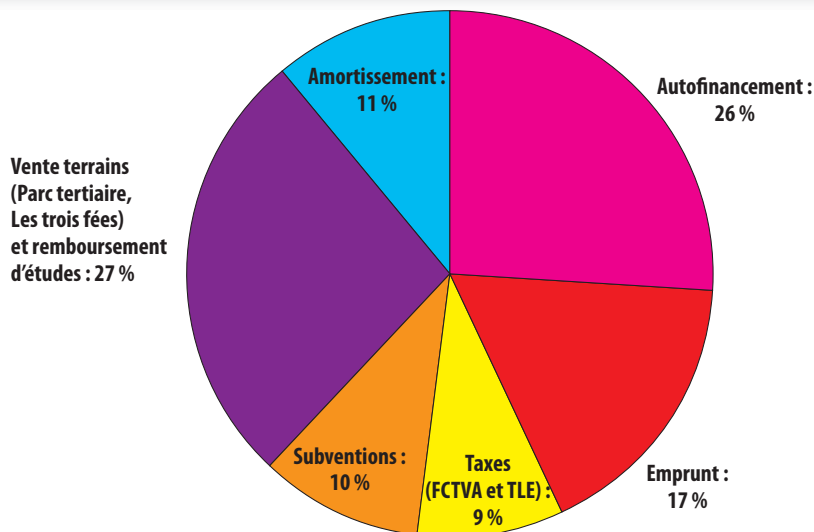


Ces zones seront, après leur aménagement et leur développement, de nouvelles richesses pour la commune (fiscalité, image, dynamisme...) mais, avant même l'arrivée des premières entreprises et des premiers logements, elles contribuent déjà au développement de la ville. Les investissements 2010 continueront d'affirmer un peu plus Cébazat dans deux domaines qui participent grandement à son image :

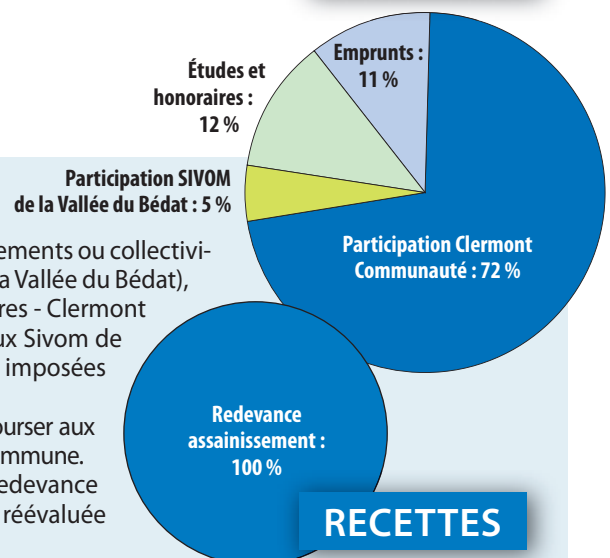
- la culture avec l'engagement des travaux de réaménagement de Sémaphore qui doivent répondre aux attentes du public et des artistes mais aussi à un souci d'économie d'énergie ;
- le cadre de vie avec le lancement des travaux d'extension et de réaménagement du parc Pierre-Montgroux, l'acquisition de matériel pour la propreté des espaces publics, la poursuite des aménagements paysagers et urbains à travers la ville (voiries, espaces verts...).

2010, une année où prudence, poursuite des investissements, maintien de la qualité des services ont su être développés.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES



ASSAINISSEMENT 2010

L'assainissement est aujourd'hui une compétence où interviennent plusieurs établissements ou collectivités. Chaque commune doit payer sa part dans le transport des eaux usées (Sivom de la Vallée du Bédât), dans leur traitement et leur rejet en milieu naturel (station d'épuration des trois rivières - Clermont communauté), dans l'amélioration des conditions de collecte et de transport (travaux Sivom de la vallée du Bédât à rembourser). De plus, des études sont aujourd'hui nécessaires et imposées par des décrets européens et nationaux.

Pour payer l'intégralité de ces dépenses, soit directement, soit par participation, et rembourser aux autres intervenants, il est légalement impossible de faire appel au budget principal de la commune. Deux solutions permettent d'avoir des recettes : l'emprunt, l'impôt de demain, ou la redevance que chacun de nous paye sur le m³ d'eau consommé. Cette année, la redevance a été réévaluée de 9 centimes d'€ par m³.

RECETTES